

## Description de la formation :

**Durée de l'enseignement :** 1 an

**Objectifs :** préparer des médecins de toutes disciplines à intervenir sur les lieux de sinistres ou de catastrophes naturelles, faits de guerre ou d'accidents entraînant victimes et dégâts en nombre, pour participer aux secours et aux soins médico-chirurgicaux dans le cadre des plans de secours.

**Programme :** 70 heures de cours dispensés sous forme de :

- séminaires à thèmes (56 heures)
- séances d'enseignement dirigé (14 heures)

La formation pratique est réalisée sous forme de :

- 4 journées (30h) consacrées à :
- des travaux pratiques (SAMU - SMUR) : démonstrations et manipulation de matériel (notamment protection individuelle, et décontamination pour le risque NRBC, transmissions...).
- Des visites de services spécialisés (SAMU,SDIS,Militaires...), visites de sites à risques (chimie industrielle, centrale nucléaire, aéroport...)
- Un exercice de terrain obligatoire, et la possibilité d'assister à des exercices ORSEC préfectoraux (sous conditions).

**Cadre général :** Médecine de catastrophe : historique et justification ; les risques : analyses rétrospectives de situations observées.

**Stratégie :** organisation des secours et soins médicaux d'urgence (rôle des SAMU - SMUR, des Services d'incendie et de secours, des Armées, des Hôpitaux ; plans de secours, plans d'accueil hospitalier, gestion d'une pandémie...).

**Moyens logistiques et tactiques :** Moyens d'intervention et de transport : chaîne médicale des secours et des soins. Moyens de télécommunication et de liaison. Poste de Secours Mobiles. Hôpitaux de campagne. Cellule d'Urgence Médico-Psychologique. Ravitaillement, hébergement et hygiène. Médecine Légale. Précautions particulières en fonction du risque : chimique, biologique, nucléaire, radioactif (NRBC), épidémies et pandémies... Equipements individuels. Organisation hospitalière. Aide humanitaire.

**Techniques médicales :** examen initial, tri des victimes, ramassage, désincarcération, immobilisation, brancardage des victimes ; notions de pharmacologie et de techniques concernant la sédation, l'analgésie, l'anesthésie générale en situation de catastrophe ; utilisation des solutés de remplissage ; notions de transfusion sanguine ; prise en charge médico-psychologique, hygiène collective ; décontamination chimique, radioactive ou biologique...

**Pathologie et conduite à tenir :** principales détresses vitales ; traumatologie ; brûlure ; hypothermies, gelures ; irradiations, contaminations ; intoxications ; détresses psychologiques, états infectieux sévères ; etc...

## Public concerné :

Pour pouvoir s'inscrire en capacité, il faut être titulaire du diplôme permettant l'exercice de la médecine, c'est-à-dire :

- avoir terminé obtenu le DES
- avoir soutenu la thèse

Les étudiants non diplômés au moment de l'inscription doivent fournir **obligatoirement** une attestation de leur U. F. R. d'origine indiquant :

- la date de validation complète du 3ème cycle (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)
- la date de soutenance de thèse (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)

Pour pouvoir poursuivre leur scolarité, ils devront **impérativement** remplir les deux conditions indiquées ci-dessus

**Etre titulaire de la C. A. M. U. ou du D. E. S. C. d'ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE ou du D.E.**

**S. C. de REANIMATION MEDICALE ou toute formation jugée équivalente.**

## **Modalités d'accès :**

**Inscription :** merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) au responsable d'enseignement

### **Responsable d'enseignement**

Pr Karim TAZAROURTE

### **Responsable adjoint**

Docteur Laurent Gabilly

### **Secrétariat du Pr TAZAROURTE:**

Mme Samia Saoudi

Tél : 04 72 11 77 03

Mail : [samia.saoudi@chu-lyon.fr](mailto:samia.saoudi@chu-lyon.fr)

### **Informations administratives :**

**Université Claude Bernard Lyon 1**

**Bureau des DU/DIU**

**8 avenue Rockefeller**

**69373 Lyon cedex 08**

**[formation-diplomante1@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante1@univ-lyon1.fr)**

## **Modalités d'évaluation :**

- Epreuve écrite de 2 heures (questions rédactionnelles courtes à partir de cas concrets)
- Epreuve orale pour les étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'épreuve écrite, sous la forme d'une présentation d'un mémoire personnel et original fin juin (les mémoires seront remis lors de l'épreuve écrite).

La délivrance de la capacité nécessite la validation des épreuves écrites et orales, la validation de l'exercice et la validation des stages qui doivent être obligatoirement terminés à la fin de l'année universitaire.

## **Modalités d'évaluation :**

- Epreuve écrite de 2 heures (questions rédactionnelles courtes à partir de cas concrets)
- Epreuve orale pour les étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'épreuve écrite, sous la forme d'une présentation d'un mémoire personnel et original fin juin (les mémoires seront remis lors de l'épreuve écrite).

La délivrance de la capacité nécessite la validation des épreuves écrites et orales, la validation de l'exercice et la validation des stages qui doivent être obligatoirement terminés à la fin de l'année universitaire.

## **Session de la formation :**

Date de début : 08/01/2024    Date de fin : 28/05/2024

## **Conditions d'accès :**

**Tous les candidats** à une inscription à l'enseignement de la capacité doivent adresser **une lettre de motivation et un CV** détaillés au coordonnateur de l'enseignement.

**Tarif en formation continue :** 900€

Limitation à 25 candidats par année

**Accord écrit du Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD à fournir obligatoirement avec le dossier d'inscription.**

## **Contacts :**

**Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :**

KARIM TAZAROURTE : [karim.tazarourte@univ-lyon1.fr](mailto:karim.tazarourte@univ-lyon1.fr)

**Contact scolarité (inscription) :**

Gestionnaire 1 : [formation-diplomante1@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante1@univ-lyon1.fr)

**Contact formation continue et alternance (FOCAL) :**

Gestionnaire 1 : [formation-diplomante1@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante1@univ-lyon1.fr)